

Réunion du Comité exécutif du REMDH Copenhague, 28-30 septembre 2012

Procès-verbal – approuvé

Le Comité exécutif (CE) du REMDH s'est réuni pour la première fois depuis l'Assemblée générale de 2012 à Copenhague les 28-30 septembre 2012. Les discussions ont porté sur la présentation au CE du Réseau, son fonctionnement et son Secrétariat ; l'évaluation de l'Assemblée générale de juin 2012 et la stratégie 2012-2018 ; la politique de sécurité du personnel en déplacement ; la restructuration du REMDH ; le rôle et les responsabilités des membres du CE. De plus, les candidatures à l'adhésion au Réseau ont été débattues par le CE. Enfin, le CE a désigné la Vice-Présidente du Réseau ainsi que les référents politiques des groupes de travail et autres thématiques.

PARTICIPANTS

Comité exécutif (CE) du REMDH:

Michel Tubiana (Président), Moataz El Fegiery (trésorier), Alya Chérif Chamhari, Anitta Kynsilehto Ayachi Hammami, Eugenia Papamakariou, Isaías Barreñada, Nassera Dutour, Raffaella Bolini et Søs Nissen (membres du CE).

Membre honoraire du REMDH:

Lone Lindholt

Secrétariat:

Marc Schade-Poulsen (directeur exécutif), Fabrice Liebaut (ressources humaines et collecte de fonds), Marit Flø Jørgensen (directrice des programmes) et Caroline Rey (assistante de direction, rapporteur).

Absents:

Mahmoud AbuRahma et Osman Isci (membres du CE) – excusés (voir point 1.).

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
2. Présentation et discussion sur l'organisation du REMDH
3. Tour de table sur les récents développements politiques dans la région
4. Rapport du Secrétariat
5. Evaluation de l'Assemblée Générale
6. Discussion sur la Stratégie au regard des débats de l'AG
7. Restructuration du REMDH
8. Programme de travail et rapport financier du Secrétariat
9. Composition des Groupes de Travail
10. Rôle et responsabilités des membres du CE & accord sur la méthode de travail du CE
11. Travail d'équipe: analyse SWOT du CE
12. Présentation des résultats de l'analyse SWOT
13. Composition du Comité Exécutif
14. Membres & candidatures à l'adhésion au REMDH
15. Politique pour la sécurité du personnel en déplacement
16. Discussion sur les sujets à traiter dans le communiqué de presse
17. Divers



1. Bienvenue

Modérateurs: Michel Tubiana & Lone Lindholt

Michel Tubiana a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue aux membres du CE à leur première réunion, et déplorant l'absence d'Osman Isci, détenu en prison en Turquie pour complicité de terrorisme, et de Mahmoud AbuRahma dont la demande de visa pour le Danemark n'a pas abouti à temps.

Lone Lindholt, ancienne membre du Comité Exécutif et membre honoraire du REMDH, a ensuite invité les membres de CE à se présenter dans un tour de table.

Isaías Barreñada

Membre fondateur d'ACSUR il y a 25 ans, il a commencé ses activités militantes pour la solidarité en Amérique Centrale. Son parcours militant s'est réalisé dans le cadre d'ACSUR et du monde syndicaliste. Il enseigne actuellement à l'université sur les questions de citoyenneté et Proche Orient, et en particulier la Palestine.

Eugenia Papamakariou

Secrétaire générale et membre fondatrice d'EDDAA, elle milite pour la solidarité depuis 1997. Elle a consacré sa vie au mouvement pour la solidarité.

Moataz El Fegiery

Engagé dans les droits de l'Homme depuis 2001 à travers son travail au Cairo Institute for Human Rights Studies, il rédige actuellement une thèse au Royaume-Uni. Membre du Comité Exécutif du REMDH depuis 2006, il a renforcé son expérience en matière de droits de l'Homme et région EuroMed par son engagement au sein du Réseau.

Søs Nissen

Militante depuis l'âge de 14 ans, elle a rejoint le mouvement de solidarité pour la Palestine après l'intifada. Son fort engagement lui a même valu le surnom de « Madame Palestine » au Danemark.

Nassera Dutour

Porte-parole du Collectif des familles de disparus en Algérie, association qu'elle a fondée en 1997 suite à la disparition de son fils, elle a vécu en Algérie pendant son enfance, puis en France, où elle a travaillé comme commerçante, tout en militant au sein de la Ligue de droits de l'Homme et Amnesty International.

Anitta Kynsilehto

Militante depuis les années 1990, elle est chercheuse associée à l'Institut de Tampere de recherche sur la paix (TAPRI) et a concentré ses efforts au sein du REMDH sur les questions liées aux migrations.

Ayachi Hammami

Avocat à Tunis, où il a exercé dans un contexte rendu difficile pour les militants des libertés par le régime de Ben Ali, il se félicite du soutien constant que le REMDH lui a apporté. Il est par ailleurs membre de la Ligue tunisienne des droits de l'Homme depuis les années 1980.

Raffaella Bolini

Membre du conseil national d'ARCI, elle a milité toute sa vie au sein de plusieurs mouvements (notamment pour la paix, solidarité Israël-Palestine, contre le racisme, conflit des Balkans).

Alya Chérif Chammari

Avocate à la Cour de Cassation, exerçant en Tunisie et inscrite sur la liste des avocats à la Cour Pénale, elle défend les droits humains, et plus précisément les droits des femmes depuis les années 1980. Elle est membre fondateur et Directrice Exécutive du Collectif 95 – Maghreb égalité créé en 1992, association régionale maghrébine fondatrice du REMDH en 1997.

Michel Tubiana

Ancien président de la Ligue des droits de l'Homme, il est militant des droits de l'Homme depuis longtemps. Né en Algérie et de nationalité française, il a en lui les deux rives de la Méditerranée qui,

dit-il, ont beaucoup à apprendre l'une de l'autre. Pour lui, le Réseau joue un rôle de pont entre des cultures différentes, entre des voix différentes qu'il convient de faire converger vers des principes communs non négociables.

Décisions

- L'ordre du jour de la réunion est adopté.

Documents

1.1. Ordre du jour (*pour adoption*)

2. Présentation et discussion sur l'organisation du REMDH

Modérateur : Moataz El Fegjery

Marc Schade-Poulsen a retracé l'histoire du REMDH en rappelant que le Réseau avait été créé par des ONG suite au lancement par l'Union européenne du Processus de Barcelone en 1995. Le Secrétariat s'est installé au Danemark en raison de la neutralité à ce moment-là de ce dernier dans la région EuroMed, de la priorité donnée par le pays aux questions des droits de l'Homme, et du soutien apporté par le gouvernement danois à la création du Réseau. L'idée à l'origine du REMDH était de rassembler et mettre en réseau des organisations des droits de l'Homme dans la région. Très rapidement, le Réseau a rassemblé de nombreuses organisations et comptait environ 40 membres lors de sa première Assemblée générale.

Le REMDH se structure de la manière suivante :

- Assemblée générale : organe décisionnel. Composée des membres ordinaires, associés et honoraires.
- Comité Exécutif : organe politique. Supervise le Secrétariat
- Quartet : renforce et facilite les relations entre le CE et le Secrétariat
- Groupes de travail : sous-structure plus proche des membres. Aucun pouvoir décisionnel. Les membres des GT sont identifiés à travers un appel à participation. Groupes de solidarité : travaillent sur des pays spécifiques. Les membres sont cooptés.
- Secrétariat : voir le document 2.3 *Organigramme du REMDH*. 24 employés actuellement.

Pour compléter l'introduction au Réseau, Marit Flø Jørgensen a présenté la Politique de Genre du REMDH incluse en annexe de la Stratégie 2012-2018. Elle a rappelé que les droits des femmes ont toujours été une priorité pour le REMDH et qu'une politique d'intégration du genre a été adoptée en 20047. De plus, un audit sur le genre a été réalisé cette année pour évaluer la mise en place de cette politique.

Documents

2.1. Statuts du REMDH (*pour information*)

2.2. Règlement intérieur du REMDH (*pour information*)

2.3. Organigramme du REMDH (*pour information*)

3. Tour de table sur les récents développements politiques dans la région

Modératrice : Søs Nissen

Les membres du CE ont partagé leurs points de vue sur les récents développements politiques dans la région. Il ressort de leur discussion les éléments suivants :

Une nouvelle période s'est ouverte et de nouvelles perspectives se présentent au REMDH, lui imposant de réfléchir différemment. Auparavant, l'Europe était florissante et le Sud de la Méditerranée était soumis à des régimes autoritaires dont on voyait mal comment en sortir. Aujourd'hui, l'Europe connaît une crise sans précédent non seulement au niveau institutionnel, mais aussi économique et social ainsi qu'en termes de cohérence ; pendant que des révolutions s'opèrent dans le Sud. Il existe à présent des espaces de contradiction où il est possible de s'exprimer. Il ne suffit plus de condamner, le Réseau se doit d'accompagner les débats au sein de la société civile.

Jusqu'ici, le Réseau se préoccupait essentiellement de la rive sud de la Méditerranée. Ceci étant, et sans comparer l'état des démocraties européennes avec celui des démocraties du Sud, force est de constater que des problèmes apparaissent également en Europe, tel que le montrent par exemple la révolte sociale au Portugal, le régime autoritaire en Hongrie, la crise en Grèce ou encore l'exclusion expéditive et sans précédent de migrants marocains par des militaires espagnols. Dans ce contexte de changements politiques importants, il convient de porter une attention particulière à la justice sociale et aux droits économiques et sociaux qui vont prendre de l'ampleur.

De plus, une vague de fond xénophobe et islamophobe déferle en Europe où la parole s'est libérée à l'égard du monde arabo-musulman, concernant non seulement les immigrés mais aussi ceux qui sont devenus nationaux européens. Le Réseau doit appréhender ce problème tout en réfléchissant à comment freiner la montée des radicalismes islamistes. Sur ce point, il conviendra pour le REMDH, afin d'asseoir sa légitimité, d'adopter la même approche envers les islamistes au pouvoir que celle à l'égard des anciens régimes autoritaires.

Dans un contexte marqué par le paradoxe entre la montée des islamismes et le renforcement des valeurs des droits de l'Homme, la société civile est chaotique dans son action. Le Réseau doit aider à bâtir une plus grande cohérence et efficacité au sein de la société civile.

Dans cette situation, l'Union européenne n'a pas le pouvoir nécessaire pour agir de manière efficace. Elle fait des tentatives mais ne se donne pas les moyens d'avancer vraiment, tel que le montre la stratégie en matière de droits de l'Homme (36 points) récemment adoptée. Il convient donc de différencier l'UE de ses états membres sur certains desquels le Réseau devrait concentrer ses efforts.

4. Rapport du Secrétariat

Modératrice : Alya Cherif Chammari

En complément des informations apportées dans le document *4.1 Résumé des bulletins d'information no. 61-62*, Marc Schade-Poulsen a souligné les points suivants :

- Liberté d'association : les questions principales à suivre sont l'Egypte et l'Algérie. Le travail sur la liberté de réunion a débuté, et le cahier des charges pour le rapport sur ce sujet est en cours de discussion.
- Justice : projet mis en veille le temps de déterminer les domaines sur lesquels le projet devra se concentrer.
- Genre : projet actif. Cependant, l'idée initiale de lier le projet au processus de Marrakech-Istanbul n'a pas abouti. La question est maintenant de déterminer comment être opérationnel et apporter une valeur ajoutée.
- PIP : le sujet principal est la réunion du Conseil d'association UE-Israël pendant laquelle l'UE a convenu de mettre en œuvre le plan d'action bilatéral actuel et de travailler avec Israël malgré ses violations des droits de l'Homme à l'encontre des Palestiniens.
- Migrants & réfugiés : une mission a pu être envoyée en Libye. Un séminaire pourrait être organisé à Benghazi d'ici la fin de l'année. Le projet devrait également se concentrer sur la modification de la régulation Frontex.
- Communication : le nouveau site internet devrait être lancé fin octobre.

Documents

4.1. Résumé des bulletins d'information no. 61-62 (*pour information*)

5. Evaluation de l'Assemblée générale

Modératrice : Eugenia Papamakariou

Les membres du CE ont trouvé l'Assemblée générale très bien organisée. Ils se sont félicités que la grande majorité des membres du Réseau y ait participé et que les candidatures aux élections du CE se soient multipliées par rapport à la dernière AG, gageant d'une véritable démocratie au sein du REMDH. Il conviendrait pour la prochaine AG de réfléchir à des formats de réunion plus interactifs afin de mobiliser les participants.

6. Discussion sur la Stratégie au regard des débats de l'Assemblée générale

Modératrice : Anitta Kynsilehto

Après avoir retracé les grandes lignes de la Stratégie (voir 6.1. *Stratégie 2012-2018*), Marc Schade-Poulsen a rappelé les points principaux suivants mis en avant lors de l'AG et restitués dans le document 6.2. *Rapport de l'AG, y compris recommandations sur la Stratégie* :

- la dissémination de la culture des droits de l'Homme ;
- le rôle clé des droits des femmes ;
- l'importance des droits économiques et sociaux ;
- la nécessité d'un renouvellement de génération au sein du mouvement des droits de l'Homme.

Isaías Barreñada a relevé que, dans la Stratégie, le lobbying est surtout orienté vers l'UE, ses états membres et les structures dans le cadre EuroMed, et a proposé de se tourner également vers les institutions arabes régionales ou bi-régionales. Marc Schade-Poulsen a expliqué que l'ancien CE avait débattu sur la question et avait opté sur une approche plutôt centrée vers les Nations Unies ; mais que le sujet n'était en rien fermé et pouvait être discuté à nouveau.

Après avoir discuté des recommandations formulées lors de l'AG, le CE a adopté la Stratégie 2012-2018 en sa version actuelle, complétée par les recommandations du rapport de l'Assemblée générale.

Décisions

- La Stratégie 2012-2018 est adoptée dans sa version actuelle.
- Les recommandations sur la Stratégie présentées dans le rapport de l'AG 2012 sont adoptées comme document de travail.

Documents

6.1. Stratégie 2012-2018 (*pour information*)

6.2. Rapport de l'AG, y compris recommandations sur la Stratégie (*pour adoption*)

7. Restructuration du REMDH

Modératrice : Nassera Dutour

Marc Schade-Poulsen a rappelé que le processus de réflexion sur la restructuration du REMDH a pris plusieurs années. Début 2012, un consultant y a apporté un regard extérieur (voir document 7.1. *Rapport sur la structure organisationnelle du REMDH, par Peter Marinus Jensen*) puis l'ancien CE s'est mis d'accord sur les grands axes de la restructuration.

L'idée générale de la nouvelle structure présentée à travers l'organigramme à long terme (voir document 7.2. *Nouvel organigramme*) est de laisser plus d'espace au management pour coordonner les activités et élaborer des stratégies, d'améliorer la communication interne et externe et de renforcer le travail d'équipe.

Marc Schade-Poulsen a présenté les principales nouveautés de la structure dite « idéale » (à long terme) :

- Réduction du nombre de bureaux et renforcement des bureaux restants.

- Le QG reste à Copenhague
 - Le bureau de Bruxelles s'agrandit, rassemblant notamment les directeurs du plaidoyer, des programmes et de la communication. Les principales activités de programmation se feront depuis Bruxelles.
 - Un bureau au Mashreq (lieu à déterminer)
 - Un bureau au Maghreb (Tunis)
- Mise en place d'équipes
 - Objectif : assurer une meilleure continuité
 - Désignation de chefs d'équipe pour faciliter la communication
 - Il reste encore à définir les blocs thématiques constituant les équipes.
 - Intégration de l'administration : mise en place d'une équipe du personnel administratif.
 - Plaidoyer : création de 3 nouveaux postes (plaidoyer Maghreb, plaidoyer Mashreq, plaidoyer thématique)
 - Création d'un nouveau poste en charge de la collecte de fonds (*fundraiser*)
 - Renforcement des capacités : à déterminer. L'idée serait de détacher une personne au service des membres du Réseau, chargée d'identifier leurs besoins.

Le CE a par la suite fait part de ses commentaires quant à cette nouvelle structure.

Moataz El Fegriery s'est interrogé sur les conséquences financières d'une restructuration, doutant de la capacité du Réseau, en termes de fonds disponibles, à soutenir une si large structure.

Michel Tubiana a ajouté que le nouveau schéma représente une rationalisation des activités du REMDH. Ceci étant, la mise en place de la nouvelle structure devra être soumise à obligation de résultats en termes de communication. En cas d'absence d'amélioration de la communication depuis Bruxelles, il conviendra de réfléchir à l'opportunité d'ouvrir un bureau communication à Paris, voire à Londres. Sur ce dernier point, Marc Schade-Poulsen a expliqué qu'une réflexion sur une nouvelle stratégie de communication était en cours et qu'un rapport d'un consultant externe serait disponible à la prochaine réunion du CE.

D'autres membres du CE ont émis des réserves quant à la garantie de synergies entre l'Europe et le Sud et Est de la Méditerranée. Certaines thématiques recouvrent aussi bien le Nord que le Sud, et les confiner dans un bureau Mashreq ou Maghreb risque de limiter leur portée.

Enfin, Lone Lindholt a fait remarquer que la nouvelle structure est centrifuge, partant du Réseau vers l'extérieur, alors qu'il conviendrait également de centrer le REMDH sur ses membres (force centripète).

Outre ces remarques, le CE a estimé que les éléments présentés allaient dans la bonne direction et a approuvé le projet de restructuration en devenir.

Décisions

- Le projet à long terme de restructuration est adopté.
- La stratégie de communication sera mise à l'ordre du jour de la prochaine réunion du CE.

Documents

- 7.1. Rapport sur la structure organisationnelle du REMDH, par Peter Marinus Jensen (*pour information*)
- 7.2. Nouvel organigramme (*pour discussion*)

8. Programme de travail et rapport financier du Secrétariat

Modérateur : Ayachi Hammami

Programme de travail

Marit Flø Jørgensen a présenté le plan de travail pour 2012-2014 (voir les documents 8.1. *Plan de travail 2012* et 8.2. *Résultats attendus*). En réponse aux questions des membres du CE, elle a apporté des précisions sur les points suivants :

- Le délai pour l'organisation d'une deuxième mission en Libye d'ici la fin de l'année est court, mais il est nécessaire que la mission ait lieu avant la fin du contrat financier et important de revenir dans le pays rapidement.
- La stratégie sur la Syrie est en cours de révision. Il est important de se concentrer sur la documentation, sur la formation et sur la justice transitionnelle.
- La liberté d'expression ne fait pas partie des axes de travail du REMDH car le sujet est déjà bien couvert par d'autres organisations, et le Réseau n'apporterait pas de valeur ajoutée dans ce domaine.

Rapport financier

Marc Schade-Poulsen a présenté le document 8.4. *Budget & résultats pour les activités 2012* lié au programme de travail. Il a expliqué que le document illustre le budget, les dépenses et leur répartition (en pourcentage). Les dépenses liées aux activités correspondent globalement aux per diem, hôtels et transports ainsi que les rapports. Les salaires représentent le personnel en charge des activités.

Marc Schade-Poulsen a par la suite présenté le document 8.3. *Budget 2012-2013*, donnant un aperçu général des projets. Ce budget montre notamment que 70% des fonds du Réseau sont alloués par DANIDA, SIDA et l'UE.

Certains membres du CE ont suggéré d'explorer les possibilités de soutien financier en Norvège.

Le CE a approuvé le budget 2012-2013 ainsi que le budget 2012 par activité.

Décisions

- Le budget 2012-2013 et le budget 2012 par activité sont adoptés.

Documents

- 8.1. Plan de travail 2012 (*pour adoption*)
- 8.2. Résultats attendus (*pour information*)
- 8.3. Budget 2012-2013 (*pour adoption*)
- 8.4. Budget & résultats pour les activités 2012 (*pour adoption*)

9. Composition des Groupes de Travail

Modérateur : Isaías Barreñada

Marit Flø Jørgensen a rappelé le rôle des groupes de travail et a suggéré que ces derniers se concentrent plus sur l'élaboration des politiques et sur le partage des connaissances pour devenir des forums d'experts. Les groupes de travail couvriront les thèmes suivants : Justice ; Liberté d'association (y compris liberté de réunion et de circulation) ; Migrants, réfugiés et demandeurs d'asile ; Genre ; Palestine, Israël et les Palestiniens (PIP).

Marit Flø Jørgensen a également rappelé qu'un appel à participation a été envoyé à tous les membres le 5 juillet 2012 avec un délai d'envoi des candidatures le 1^{er} septembre. Par la suite, les dossiers ont été présélectionnés en fonction de critères généraux (expérience, contribution, réseau) et spécifiques (diversité géographique, genre, âge, langues, spécificité pays), à raison de deux membres par pays au maximum.

Le CE s'est par la suite vu remettre les listes de pré-sélection et ont été invités à faire part de leurs observations ainsi que de leurs suggestions d'éventuelles personnes ressources à Marit Flø Jørgensen sous 8 jours. Les référents politiques seront ensuite spécifiquement consultés sur leur groupe, ce après quoi Moataz El Fegiery, Michel Tubiana, Marc Schade-Poulsen et Marit Flø Jørgensen (mandatés par le CE) décideront de la composition définitive des groupes

Décisions

- Les membres du CE enverront leurs observations sur les pré-sélections des groupes de travail à Marit Flø Jørgensen avant le 7 octobre 2012.
- Les référents politiques seront consultés sur leur groupe de travail attiré.
- Le CE a mandaté Moataz El Fegiery, Michel Tubiana, Marc Schade-Poulsen et Marit Flø Jørgensen pour décider de la composition définitive des groupes de travail après consultation des référents politiques.

10. Rôle et responsabilités des membres du CE & accord sur la méthode de travail du CE

Modératrice : Lone Lindholt

Responsabilités du CE

Marc Schade-Poulsen a présenté les responsabilités du CE selon la loi danoise (voir document *10.1 Responsabilités du CE*). Michel Tubiana a également invité le CE à se reporter aux Statuts et Règlement intérieur du REMDH pour plus de précisions en ce qui concerne les responsabilités financières du Directeur exécutif, du Président et du trésorier.

De manière plus générale, on attend des membres du CE une certaine disponibilité : présence et participation active aux réunions, travail entre les sessions, réponse rapide aux e-mails, engagement dans les activités du REMDH. Par ailleurs, les membres du CE ne représentent pas leur organisation mais nourrissent les intérêts du Réseau. En tant que référents politiques, ils seront consultés par les coordinateurs qu'ils devront soutenir par leur expérience et leurs connaissances, ou au moins rediriger vers d'autres sources capables de leur apporter des réponses.

Méthode de travail

Michel Tubiana a rappelé que la procédure d'adoption des communiqués par le CE est déjà en place (elle a été communiquée par e-mail aux membres du CE peu après leur élection). Il a également invité les membres du CE à accorder une importance particulière à la lecture du bulletin d'information du REMDH (envoyé au CE par e-mails en français et anglais toutes les 6 semaines environ) car il représente une source d'information riche sur les activités en cours.

Les membres du CE ont débattu de la méthode de travail et des outils de communication à adopter. Certains ont suggéré de tenir de courtes réunions ad hoc sur skype, avec les membres du CE qui le souhaitent et qui sont disponibles, traitant de thèmes ciblés et particulièrement importants à un moment donné. D'autres ont évoqué la possibilité pour le CE de partager des articles dans une Dropbox que chacun pourrait consulter à sa guise. Enfin, d'autres ont souligné le caractère irremplaçable de la liste de diffusion du CE, les e-mails étant le moyen le plus efficace de communiquer rapidement.

Décisions

- Ayachi Hammami conduira une consultation et présentera ses résultats et réflexions dans une note sur la communication au sein du CE (moyens à disposition, méthodes) qui sera discutée lors de la prochaine réunion du CE.

Documents

- 10.1. *Responsabilités du CE (pour information)*

11. Travail d'équipe: analyse SWOT du CE

Modératrice : Lone Lindholt

Lone Lindholt a invité les membres du CE à se prêter à l'exercice de l'analyse SWOT afin de déterminer leurs forces, faiblesses, menaces et opportunités.

12. Présentation des résultats de l'analyse SWOT

Modératrice : Lone Lindholt

Les résultats de l'analyse SWOT ont été présentés.

13. Composition du Comité Exécutif

Modérateur : Michel Tubiana

Selon les statuts du REMDH, le Président du Réseau étant un homme d'une organisation de l'UE, la vice-présidence doit être assurée par une femme d'une organisation d'un pays méditerranéen partenaire de l'UE. Nassera Dutour a été désignée Vice-Présidente du Réseau.

De plus, les référents politiques ainsi que leurs suppléants ont été nommés. Il a été convenu que les suppléants n'auraient pas de pouvoir décisionnel sur le thème / groupe de travail qu'ils assistent mais apporteraient un complément d'expertise aux coordinateurs. Ils seront donc consultés systématiquement au même titre que les référents politiques.

Les référents politiques (et *suppléants*) suivants ont été désignés :

Groupes de travail existants :

- Justice : Ayachi Hammami
- Liberté d'association : Nassera Dutour (osman Isci)
- PIP : Mahmoud AbuRahma
- Migrants, réfugiés et demandeurs d'asile : Anitta Kynsilehto
- Genre : Alya Cherif Chammari

Groupes de travail non encore constitués :

- Droits économiques et sociaux : Isaías Barreñada (*Raffaella Bolini*)
- Discrimination et liberté de conscience : Eugenia Papamakariou
- Mashreq : Moataz El Fegier (*Mahmoud AbuRahma*)
- Maghreb: Isaías Barreñada (*Ayachi Hammami*)
- Europe: Raffaella Bolini
- Advocacy : Søs Nissen (*Moataz El Fegier*)

Communication: Quartet

Formation: Quartet

Recherche de nouveaux membres: Quartet + référents Maghreb, Mashreq et Europe

Par ailleurs, les membres du CE ont abordé la situation d'Osman Isci emprisonné à Ankara, et lui ont adressé une lettre de soutien. Le CE gardera le contact avec Osman Isci, notamment en continuant à lui envoyer des livres et des lettres, et en tenant leur prochaine réunion du en Turquie. Par ailleurs, Marc Schade-Poulsen a informé le CE qu'une campagne de soutien serait lancée sur le site internet du REMDH très prochainement.

Décisions

- Nassera Dutour est nommée Vice-Présidente du REMDH.
- Référents politiques et suppléants : voir la liste des ci-dessus.
- La prochaine réunion du CE se tiendra si possible en Turquie, et de préférence à Ankara, en soutien à Osman Isci.

14. Membres & candidatures à l'adhésion au REMDH

Modérateur : Michel Tubiana

Michel Tubiana a rappelé au CE que, pour apprécier les nouvelles candidatures, il convenait de se référer à l'aperçu des membres du Réseau (voir document 14.1. *Aperçu des membres*) et de considérer les critères suivants : répartition Nord/Sud ; diversité thématique ; nombre d'adhérents par pays ; nombre limite des membres du Réseau.

Les membres du CE ont débattu de la procédure à adopter quant aux membres inactifs ou dont la pertinence viendrait à faire défaut au sein du Réseau. Michel Tubiana présentera, lors de la prochaine réunion du CE, un rapport sur les enjeux et conséquences financières de nouvelles adhésions au-delà de la limite de 4 membres par pays. De plus, il a appelé à une réflexion lors de la prochaine AG sur une éventuelle modification des statuts permettant au CE d'acter les adhésions et exclusions.

En ce qui concerne la recherche de nouveaux membres, le CE a estimé qu'elle devrait être plus proactive, et certains membres du CE ont évoqué la Mauritanie et les Balkans comme régions sur lesquelles il serait pertinent de se concentrer.

Par la suite, le CE a présenté et débattu des nouvelles candidatures à l'adhésion au REMDH.

Décisions

- Michel Tubiana présentera un rapport sur les enjeux et conséquences financières de nouvelles adhésions lors de la prochaine réunion du CE.
- Les candidatures de New Woman Foundation, Helsinki Citizens' Assembly, Sawasiya (membres réguliers) et International Bar Association's Human Rights Institute (membre associé) ont été approuvées par le CE. Le Secrétariat en informera les organisations en question dans les plus brefs délais.
- Le CE a pris note du retrait du Réseau par Penal Reform International, membre associé, et John Rud, membre honoraire

Documents

- 14.1. Aperçu des membres (*pour information*)
- 14.2. Aperçu des candidatures (*pour discussion*)
- 14.3. Candidatures en cours (*pour adoption*)

15. Politique pour la sécurité du personnel en déplacement

Modératrice: Eugenia Papamakariou

Le CE a discuté des grandes lignes du document 15.1. *Politique pour la sécurité du personnel en déplacement* et a débattu de la question de l'envoi de membres du personnel en mission à l'étranger, et notamment dans des pays à risque.

Documents

- 15.1. Politique pour la sécurité du personnel en déplacement (*pour information*)

16. Discussion sur les sujets à traiter dans le communiqué de presse

Modérateur : Michel Tubiana

Le CE s'est mis d'accord sur les éléments suivants à évoquer dans un communiqué de presse à publier à la suite de leur réunion :

- Le CE s'est réuni pour la première fois à Copenhague les 28-30 septembre ;
- Election de la Vice-Présidente ;
- Composition du CE ;
- Communiqué de presse sur la Syrie.

Un communiqué sur Osman Isci sera publié séparément.

17. Divers

Modérateur : Michel Tubiana

Les membres du CE sont convenus des dates et lieux suivants pour leurs réunions en 2013 :

- 15-17 février 2012, si possible en Turquie, et de préférence à Ankara
Réunion à accompagner médiatiquement pour manifester le soutien du CE à Osman Isci.
Søs Nissen a informé qu'elle ne pourra participer à la réunion.
- 14-16 juin 2013, lieu à déterminer lors de la réunion de février
- 18-20 octobre 2013, lieu à déterminer ultérieurement

De plus, le Quartet se réunira à Copenhague le 17 décembre 2012.

Décisions

- Réunions du CE : 15-17 février, Ankara (si possible) ; 14-16 juin et 18-20 octobre 2013.
- Réunion du Quartet : 17 décembre 2012, Copenhague